INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

11) N° de publication : (à n'utiliser que pour les

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

2 689 433

(21) N° d'enregistrement national :

92 04466

(51) Int Cl⁵ : B 25 B 13/52

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

- (22) Date de dépôt : 07.04.92.
- (30) Priorité :

(71) **Demandeur(s)** : SCHOLL Monique Josette, née Banquis — FR.

(72**) Inventeur(s) :** SCHOLL Monique Josette, née

- 43 Date de la mise à disposition du public de la demande : 08.10.93 Bulletin 93/40.
- 66 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : Se reporter à la fin du présent fascicule.
- 60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 73) Titulaire(s) :

Banquis.

74) Mandataire :

(54) Clé compacte pour filtre à huile ou à gazole.

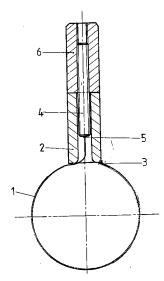
57 Dispositif destiné à dévisser les filtres à huile et à gazole pour automobile.

L'invention concerne un outil plus simple, donc moins cher, plus compact, plus esthétique et sans angle vif qui risque de blesser l'utilisateur.

Il est constitué d'un flexible (1), d'un corps (2), d'une tige filetée (4) et d'une poignée (6).

En tournant la poignée, le flexible soudé à la tige filetée (4) et au corps (2), se tend et vient serrer fortement le filtre. L'opérateur n'a plus qu'à pousser sur la poignée horizontalement.

L'outil selon l'invention est destiné aux professionnels de l'automobiles et aux particuliers (grande distribution).



FR 2 689 433 - A1



DESCRIPTION

La présente invention concerne un dispositif destiné à desserrer les filtres à huile et à gazole pour automobile.

Le desserrage des filtres usagés se fait habituellement avec des outils qui présentent les inconvénients suivants :

- de nombreuses aspérités et angles vifs risquant de blesser l'utilisateur
 - une complexité de conception, d'où un prix de revient en rapport.
 - un aspect pas très esthétique.

5

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients.

- Dans une première version (figure 1), il comporte un flexible (1) relié par une extrémité à un corps (2) par une soudure (3) et relié, par l'autre extrémité à une tige filetée (4) par une soudure (5).
 - La tige filetée (4) coulisse dans le corps cylindrique (2) percé de part en part d'un trou lisse évasé côté filtre.
- La poignée cylindrique (6) percée de part en part d'un trou taraudé, se visse sur la tige filetée (4) assurant sa traction et celle du flexible (1) qui peut serrer fortement le filtre encerclé.
 - Dans une seconde version (figure 2), la pièce "4" (tige filetée) comporte une partie cylindrique qui s'ajuste à la pièce "2" (corps) et à la pièce "6"
- 20 (poignée) de façon à renforcer la résistance au cisaillement au niveau du contact des pièces "2" (corps) et "6" (poignée cylindrique), et une partie filetée assurant sa traction.
 - Le corps (2) et la poignée (6) sont coaxiaux et de même diamètre.
- La poignée (6) peut-être moletée pour augmenter l'adhérence de la main.

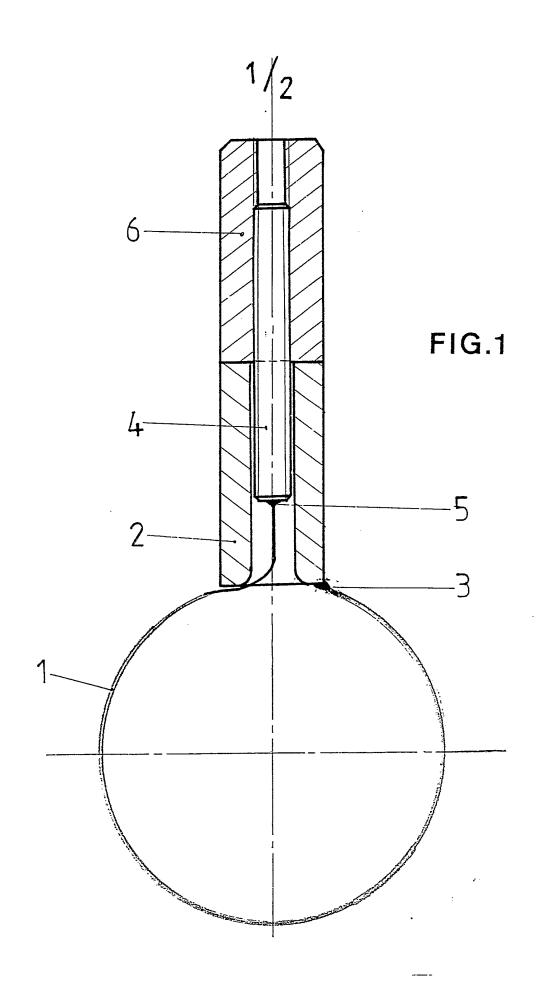
Le dispositif selon l'invention est compact et esthétique ne présente pas d'aspérité et angle vif risquant de blesser l'utilisateur, et peut s'adapter à tous les filtres à huile et à gazole, cylindriques, ovales ou de formes elliptiques quelconques.

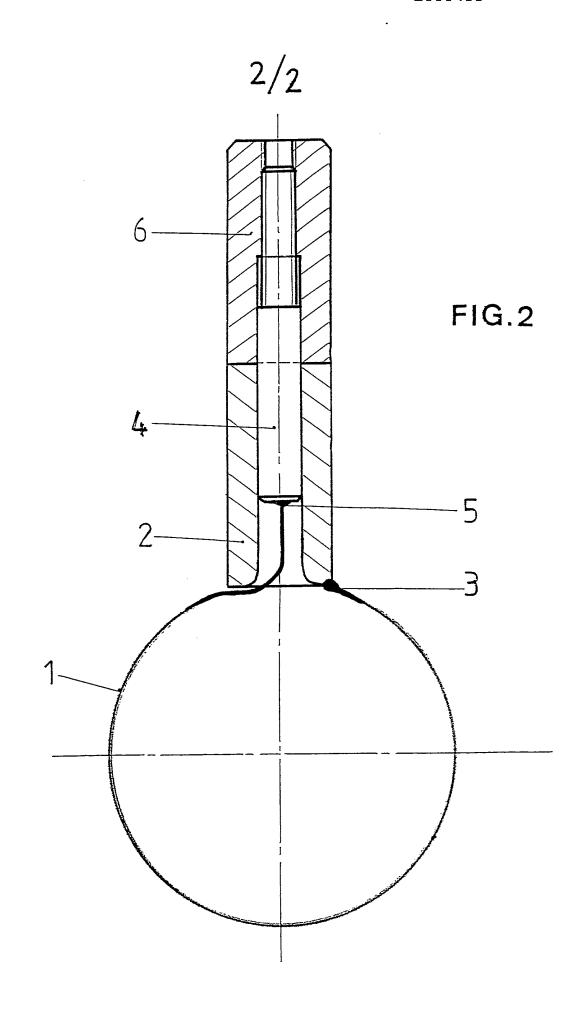
』 REVENDICATIONS

- 1) Dispositif pour desserrer les filtres à huile et à gazole caractérisé en ce qu'il comporte un flexible "1" relié par une de ses extrémité à une pièce "4" qui coulisse dans le corps "2" et sur laquelle se visse la poignée "6" et à l'autre de ses extrémité à la pièce "2".
- 2) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que le corps "2" est cylindrique et percé de part en part d'un trou cylindrique.
- 3) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la tige filetée "4" est cylindrique et comporte un filetage sur lequel se visse la poignée "6".

5

- 4) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la tige filetée "4" coulisse dans le corps "2".
- 5) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que la poignée "6" est cylindrique et, percée de part en part, comporte une partie taraudée se vissant sur la tige filetée "4".
 - 6) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que le corps "2" et la poignée"6" sont coaxiaux et de même diamètre.
- 7) Dispositif selon la revendication 1) caractérisé en ce que le flexible "1" est relié à la tige filetée "4" et au corps "2".





INSTITUT NATIONAL

de la

1

PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement national

FR 9204466 FA 472560

atégorie	Citation du document avec indication, en cas	de hesoin.	concernées de la demande examinée	
regous	des parties pertinentes			
[US-A-3 302 497 (D.D.PADEN) * colonne 6, ligne 17 - ligne *		1-7	
	GB-A-2 098 903 (P.M.WILKINS E * abrégé; figure 1 * * page 1, ligne 78 - ligne 93		1-7	
	US-A-2 522 190 (F.J.MOUSER) * revendication 1; figure 2 *		1-5	
· :	FR-A-1 570 027 (FACOM) * page 1, ligne 1 - ligne 4;	3	1-7	
				DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
				B25B
Date d'achèvement de la recherche 16 DECEMBRE 1992				Examinateur MAJERUS H.M.P.
X : par Y : par aut A : per	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES ticulièrement pertinent à lui seul ticulièrement pertinent en combinaison avec un re document de la même catégorie tinent à l'encontre d'au moins une revendication	de dépôt ou qu'à i D : cité dans la dema L : cité pour d'autres	et bénéficiant d' : et qui n'a été p une date postéri nde raisons	une date antérieure publié qu'à cette date eure.
ou :	arrière-plan technologique général ulgation non-écrite	& : membre de la mê	me famille, docu	ment correspondant